

## ❖ **Présentation**

Marie-Laure Brongniart, ENVA, année de sorite 1979, année de thèse 1983. Après avoir travaillé comme remplaçante et assistante, j'ai arrêté d'exercer 5 ans sous la pression de mon ex-mari (catastrophique).

Désirant divorcer, j'ai créé mon cabinet en 1989 avec peu de financement (catastrophique). Mon cabinet n'a jamais réellement décollé, car j'ai privilégié mes enfants. Fin de mois difficiles, mais clientèle très agréable. J'ai beaucoup aimé cette période, du moins au début. Ensuite les difficultés, la solitude professionnelle ont eu raison de moi.

En 1999, j'ai commencé à souffrir d'allergie au poil de chat dans un premier temps, puis à tout animal. Asthme, conjonctivite très importante (muqueuses »brûlées). J'ai fini par opérer avec des lunettes de soleil tellement la lumière sur l'aluminium des éclairages me faisait mal.

Là, je suis rentrée dans un cercle vicieux : si je m'arrête pour avoir les sommes versées par ma prévoyance, je dois prendre une remplaçante mais je n'ai pas les moyens de la payer et de payer mes charges.

L'expert médical de ma prévoyance a mis beaucoup de temps à reconnaître ma maladie car je n'étais pas positive au test cutané « poil de chat ». « C'est dans la tête ma bonne dame, avec tout ce que vous avez vécu ». C'est très difficile moralement de savoir ce qu'on a et de ne pas être crue. J'ai dû attendre le diagnostic d'un professeur du CHU de Montpellier, qui lui a rappelé que 30% des allergiques au poil de chat ne sont pas positifs au test.

### ➤ ***A quel moment sont intervenus le souhait de reconversion et la reconversion en elle-même ?***

Mes premiers souhaits de reconversion sont arrivés bien avant d'être malade. Les difficultés, la solitude, le découragement m'ont fait souvent posée la question : mais que faire ? Je ne suis qu'un vétérinaire lambda, ne pouvant pas se permettre d'aller faire des formations complémentaires, surtout habitant loin d'un grand centre.

Ma reconversion date de 2011.

### ➤ ***Y-a-t-il eu un événement privé ou professionnel qui a encouragé, imposé, gêné cette reconversion ?***

C'est le médecin du travail de Montpellier qui a exigé que j'arrête (ou que je travaille avec un scaphandre). Impossible de me désensibiliser, mon système immunitaire s'est

emballé, et je suis allergique respiratoire, cutanée et alimentaire, à des dizaines de choses.

➤ ***Comment a réagi votre entourage face à votre choix?***

Très bien. J'ai été très soutenue

➤ ***Quelles ont été les difficultés rencontrées ?***

« Quoi faire ? quoi faire ? A part être véto je ne sais rien faire ». Alors que le recul me montre qu'on est plein de compétence.

Le revente de mon cabinet, qui évidemment périlclitait depuis plusieurs mois.

➤ ***Quelles aides avez-vous cherchées ? (prises de contacts, stage, etc.)***

Personne ne m'a aidé. La CARPV a été odieuse, en m'envoyant un expert complètement bidon. Je n'ai pas su redemander une contre-expertise, et malgré que je sois professionnellement handicapée à 100%, elle n'a rien fait.

Le CRO : rien. Les confrères, rien. Ils ne sont même pas occupés de moi, de mes difficultés, et je n'ai pas non plus demandé : difficile !

➤ ***Quelles aides avez-vous reçues (financière, amicale, professionnelle, familiale, etc.) ?***

Ma mère m'a aidé moralement et financièrement. Et j'ai touché une rente comme handicapé professionnel par la médicale de France : heureusement, je n'ai jamais fait l'impasse sur la prévoyance maladie-décès.

➤ ***Quelles aides auriez-vous aimé recevoir : bilan de compétence, formation complémentaire ?***

Tout ça et tout ce qui peut vous aider moralement. Le fait que je sois coach aujourd'hui n'est pas étranger à ma situation du moment.

➤ ***Si c'était à refaire ? Quoi ?***

Pas le choix, mais je me ferais aider, j'irais voir des professionnels de la reconversion, de la relation d'aide.

❖ ***Conclusion***

Ce fut une période très difficile, financièrement, moralement, professionnellement. D'une solitude effroyable.

J'ai repris des études de biologie car elles étaient proposées à la fac de la petite ville où je vivais. Comme j'ai le statut de travailleur handicapé, j'ai bénéficié d'une entrée directe à l'école de titularisation des enseignants du ministère de l'Agriculture, où l'on m'a fait comprendre que là je « n'étais plus qu'un bac +3 ». 9 ans d'enseignement sans reconnaissance de mon diplôme vétérinaire, il n'y a pas d'équivalence, et certains

ingénieurs des travaux agricoles vous le font bien sentir. J'ai volontairement démissionnée pour entreprendre cette formation de coach, qui m'a permis de faire enfin le deuil de mon métier, car je retrouve la relation d'aide, la relation client que j'aimais beaucoup.